



## Séparation de conjoint et partage des biens

Par **dragonmw**, le **14/03/2009** à **08:41**

Bonjour,

Mon père veuf, s'est remis en ménage il y a un an avec une dame pas très honnête. Il a financé tout le mobilier de la maison qu'elle avait pris en location à son nom et il lui versait régulièrement des sommes d'argent pour payer le loyer. Maintenant cette relation est terminée mais mon père se retrouve sans rien. Comment peut-il récupérer tout ce qu'il a acheté pour cette dame? Doit-elle le rembourser ? (je précise qu'il avait mis les factures aux deux noms)

Merci pour votre aide.